

discours du Trône qu'il consacrait davantage de ressources à la lutte contre l'analphabétisme. Des conseils consultatifs et des groupes d'étude ont été créés en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique pour aider les gouvernements provinciaux dans leur lutte contre l'analphabétisme. En Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les deux territoires, on a décidé de consacrer plus de crédits à des programmes d'alphabetisation.

• (1550)

[Français]

Le Québec a adopté un texte de loi garantissant à tous les adultes le droit de compléter leurs études secondaires. Aucune limite n'a été fixée quant à l'âge et au niveau de financement. Cette mesure unique en son genre au Canada permettra d'accroître le taux d'alphabetisme dans la province.

[Traduction]

Je vois que vous me faites signe, madame la Présidente. Je suis très heureux de pouvoir travailler dans ces domaines. L'analphabétisme est un problème qui nous concerne tous. Nous avons mis en place des mécanismes de collaboration avec les provinces, avec les gens qui depuis des années travaillent avec dévouement dans le domaine, prêchant souvent dans le désert. Nous aidons davantage ces groupes. Nous avons trouvé de nouveaux alliés. Nous prenons des initiatives en collaboration avec le monde des affaires, les syndicats et le secteur bénévole. Il est inadmissible que 25 p. 100 des Canadiens soient analphabètes. Nous ne pouvons pas le tolérer et nous ne le tolérerons pas.

Nous continuerons de faire tout ce que nous pouvons par le biais des programmes de mon ministère, lesquels ont pour but d'améliorer l'égalité et la justice sociale. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour que notre société devienne plus ouverte, plus accessible et plus tolérante et pour que notre pays continue de donner à tous ses citoyens l'occasion de participer pleinement à la vie nationale. C'est à cette condition, madame la Présidente, que le Canada pourra, au XXI^e siècle, prendre la place qui lui revient et soutenir la concurrence internationale, car un pays est d'autant plus efficace et productif qu'il donne à tous ses citoyens la possibilité d'exploiter leur potentiel au maximum.

Les crédits

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il des questions ou des observations? Le député de Prince George—Bulkley Valley.

M. Gardiner: Madame la Présidente, je suis gré au ministre de ses commentaires. Je vais d'abord formuler à mon tour un bref commentaire, après quoi je poserai une question au ministre.

Le ministre sait sans doute que je lui ai adressé cette année un rapport établi par des habitants de la région de Prince-George en Colombie-Britannique qui insistent sur la nécessité de doter leur région d'une université. J'en dirai un mot un peu plus tard au cours de l'après-midi. Je remercie le ministre des renseignements qu'il m'a fournis.

Ma question porte sur les paiements de transfert aux provinces. Certains ont prétendu, peut-être un peu partout au Canada, mais certainement en Colombie-Britannique, que le gouvernement provincial a utilisé cet argent à sa guise, étant donné qu'il n'est pas tenu expressément de s'en servir pour financer l'enseignement et les soins de santé. En fait, on a reproché au gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique d'avoir utilisé cet argent pour paver ses grandes routes.

Son ministère a-t-il effectué des études pour vérifier si ces allégations sont fondées? Le cas échéant, le ministre pourrait-il en communiquer les conclusions à la Chambre?

M. Weiner: Madame la Présidente, je me réjouis que mon collègue reconnaisse que le gouvernement fédéral transfère aux provinces des sommes importantes et nous espérons que celles-ci les utilisent au maximum. Nous comprenons que les parties jouissent d'une grande latitude. Nous travaillons en étroite collaboration avec le comité canadien du Conseil des ministres provinciaux de l'Éducation. Nous entretenons d'excellents rapports avec tous les ministres de l'Éducation avec lesquels nous organisons des rencontres de temps à autre. Nous tous, à quelque niveau de gouvernement que nous appartenions, éprouvons le désir sincère de nous assurer que nos jeunes sont supérieurs à ceux de n'importe quel autre pays du monde, qu'ils reçoivent la meilleure formation et que les crédits alloués à leur éducation servent effectivement à cette fin.

Le député sait sans doute que le Canada est un pays complexe comportant plusieurs niveaux de compétence, et comme Frank Scott, un grand Québécois, le disait un jour, «Dans les questions de ce genre, il faut une bonne dose de réalisme et de bonne volonté. Ce qu'il faut, c'est de la collaboration, et non pas de la confrontation.» Nous allons continuer de travailler énergiquement avec nos collègues provinciaux pour assurer la diffusion de servi-